



SAINTE-MARIE DE LA GARDE

La lettre aux amis



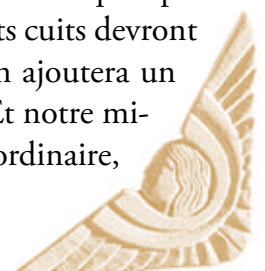
Cueillette de noix

UNE RÈGLE PRATIQUE

Bien chers amis,

« Nous ne parlons pas de grandes choses : nous les vivons. » Saint Cyprien de Carthage († 258) lança un jour à l'adresse de ses ouailles cette vigoureuse sentence, plus sonore qu'un coup de fouet dans les airs et très à même de claquer fortement aux oreilles de nos âmes pour les ragailardir ! Car, il faut sans cesse nous le redire, la vie chrétienne s'insère nécessairement dans les aspects les plus concrets du quotidien. Dans la même ligne, saint Benoît († 547) fera de sa *Règle* non seulement un monument de sagesse spirituelle, mais encore une norme très sûre pour le pratico-pratique de la journée monastique. Si la *Règle* en effet, invite les moines à une constante « présence de l'âme » à la Présence vivante et vivifiante de Jésus-Christ, elle n'omet jamais de prendre en compte, d'évangéliser les mille et une petites choses de la vie, et de leur donner tout leur sens. Or, vous qui demeurez dans le monde, vous êtes également concernés par cette vérité. Pour en apporter quelque preuve tirée de l'enseignement de saint Benoît, je ne prendrai qu'un simple exemple. Il m'est venu, alors que mes frères et moi travaillions à l'abondante récolte de noix de cette année (photo ci-dessus), lesquelles agrémenteront une fois encore avec bonheur notre table.

Allons donc tout droit au chapitre 33^{ème} intitulé '*De la mesure de la nourriture*'. Qu'y lisons nous ? Certes, que « rien n'est aussi contraire à tout chrétien que l'excès de table », mais surtout que « pour la réfection quotidienne, eu égard aux besoins des divers tempéraments, deux mets cuits devront suffire à tous les frères. De plus, s'il se trouve des fruits ou des légumes frais, on ajoutera un troisième plat. Une livre de pain, à bon poids, sera suffisante pour la journée. » Et notre miséricordieux Père d'ajouter : « Arrive-t-il que les frères aient travaillé plus qu'à l'ordinaire, l'abbé pourra ajouter encore quelque chose, s'il le juge opportun. »



Voyez-vous, rien n'est laissé au hasard, même concernant la table. De plus, cela se laisse aisément deviner : et quant au menu, et quant au temps passé à refaire les forces physiques des frères, le réfectoire monastique sera tout sauf un *fast-food* !

Quant au «*food*», à la nourriture, comme on vient de le dire, saint Benoît veille à l'authenticité des aliments, il invite même à la variété et semble conseiller de les apprêter selon les saisons. En d'autres termes, point de «*pensée unique*» en ce domaine, de cuisine uniforme et globalisée à la mode de notre monde contemporain...

Quant au «*fast*», au temps passé pour le domaine culinaire, j'aimerais souligner trois petites notes caractéristiques des repas monastiques.

Tout d'abord, à charge des frères cuisiniers d'apporter un véritable soin aux préparatifs. Point de luxe ni de recherche excessive, mais une qualité certaine à la préparation des mets. À vrai dire, parce que cela réclame temps, calme et inventivité, l'on est ainsi aux antipodes de ce que l'on pourrait appeler – si nous ne craignons pas les néologismes – les «*restovite*» de nos cités !

Ensuite, une fois attablée, attentive à la voix du lecteur, la communauté prend son temps, ni plus ni moins ; ordinairement, jamais au-delà de vingt-cinq minutes. Dom Gérard disait souvent que, le dimanche et fêtes en particulier, la liturgie sacrée de la messe se prolongeait en quelque sorte au réfectoire, apportant une joie humaine et sensible à tous les frères, joie susceptible de mieux faire apprécier tous les bienfaits de Dieu et de L'en remercier. Hélas, quand le but est de faire vite, de faire «*gagner*» du temps au client, de lui permettre de tout avaler avec empressement et désordre, comment élèvera-t-il la moindre pensée vers son Créateur ?

Enfin, notre *Règle* paraît des plus intransigeantes concernant les moines retardataires ou les frères tentés d'échapper à la communauté de la table, et ce, pour une raison très simple. Il convient de nous garder d'oublier que le repas, outre la réparation du corps et par-là une certaine revigoration de l'âme, est appelé à réunir les convives, à les unifier très intensément.

Les choses sont ainsi particulièrement claires : *primo*, apprêter réclame du temps ; *secundo*, tout en gardant sobriété et mesure, prendre son temps ; *tertio*, privilégier ce temps passé les uns avec les autres. Mais à quelle fin tout cela ? Pour faire éclore au sein de la communauté l'esprit de famille, si cher à notre bienheureux Père. Or, nul n'ignore que cet esprit est honni, renié ou du moins méconnu du monde *fast-food*. Le sera-t-il également, chers amis, dans vos propres foyers, dans votre quotidien familial ? Que Dieu vous en garde ! Nous savons tous qu'il est impérieux de protéger, cultiver, vivifier cet esprit et ce, dans toutes les sphères de la vie d'une famille chrétienne.

J'ai souhaité, par ce modeste laïus sur la table monastique, vous montrer combien saint Benoît était un homme de Dieu éminemment pratique, concret, qui n'oublie pas que le surnaturel et les petites choses de la vie s'embrassent mutuellement. Il s'agit de vivre grandement les petits instants de «*riens*» qui jalonnent la journée familiale. Ces derniers mois, l'on aura beaucoup parlé du Synode de la famille. Saint Benoît nous aide à comprendre surtout que toute famille, comme toute communauté, est un «*synode*», c'est à dire un «*chemin commun*». Par amour de nos familles et de nos communautés, puissions-nous emprunter tous ensemble ce chemin en nous appliquant résolument à donner raison à saint Cyprien : «*Nous ne parlons pas de grandes choses : nous les vivons.*» Et Dieu nous bénira.

Fr. Marc, o.s.b.
Prieur



Samedi 9 mai : Récollecion de quelques enfants de deux écoles d'Agen, qui se préparent à leur première communion.

Jeudi 14 mai – Ascension : Notre Frère Jean-Chrysostome se rend à la messe présidée par notre évêque à Bon-Encontre dans le cadre de l'année de la vie consacrée.

Vendredi 15 mai : Notre Père Robert se rend à Toulouse chez les dominicains pour la soutenance de son mémoire de licence canonique en théologie. Une petite heure d'examen pour exposer le résultat de ses recherches sur « La connaissance expérimentale de Dieu selon saint Thomas d'Aquin ». Il reçoit les félicitations du jury, et continue désormais ses études en vue d'un doctorat !

Vendredi 29 mai : Aujourd'hui, une des trois journées diocésaines sur la vie consacrée dans les trois communautés contemplatives (Clarisse, Annonciade et notre communauté). Une petite cinquantaine de fidèles font le déplacement pour cette belle rencontre.

Dimanche de la Fête-Dieu : 5 jeunes collégiens de Bordeaux viennent, pour un stage de quinze jours, aider dans les divers emplois. La veille, notre oblat québecquois, le frère Séraphin Roy, nous a parlé avec émotion de son ministère d'aumônier de prison.

Vendredi 26 juin : M. Perez nous donne après vêpres une conférence sur le saint oblat trappiste espagnol Raphaël Arnaiz Baron, mort de diabète en 1938 pendant la guerre d'Espagne.

Dimanche 28 juin : Après la vaisselle de midi, le champ de notre voisin en face de la porterie s'embrase. Les pompiers mettront du temps à intervenir. En attendant, avec de nombreux paysans voisins, nous voyons une grande partie de la récolte de blé disparaître en fumée en vingt minutes, à 2 jours de la récolte.

Mardi 1^{er} juillet : Sortie de communauté. Frédéric Chassagne, le directeur du collège de La Sauque (33) nous fait découvrir quelques hauts lieux religieux en Guyenne : le prieuré bénédictin et la ville fortifiée de La Réole, puis le petit sanctuaire marial de Notre-Dame de Lorette, enfin l'église paroissiale de Saint-Pierre-de-Buzet, joyau d'architecture romane datant du XII^e siècle.

Mercredi 8 juillet : Arrivée en fin de matinée du Révérend Père Marcovits, O.P., qui a accepté de donner une session intensive de formation homilétique aux prêtres et diacres de la communauté. Quelques amis proches du monastère et Frère Vincent-de-Paul subiront de bon cœur les différentes prestations, et débattront des améliorations à porter à toutes ces prédications : clarté, concision, accroche... Bref, un audit très professionnel et avec beaucoup de bonne humeur. Tous sont ravis de ces heures passées à améliorer et confirmer la bonne tenue des sermons.

Mardi 14 juillet : Après les vêpres, le professeur Jean de Viguierie nous entretient sur les mythes de la Révolution française, devenue objet de culte. La semaine suivante, Maître de Kermadec nous présente l'ordre souverain de Malte auquel il appartient en tant que chevalier.

Samedi 25 juillet : Les jeunes du *Raid Saint-Michel* (un camp itinérant venant de Lourdes), viennent finir au monastère leurs trois semaines de marche. Des séminaristes de la Fraternité Saint-Pierre, dont le neveu de notre Père Jean-Baptiste, encadrent avec quelques adultes ces cinquante jeunes.

Mardi 4 août : Récolte du miel de tournesol. Ce sera une petite année... Les températures caniculaires sur une longue période touchent aussi les insectes et la végétation.

Mardi 1^{er} septembre : Après vêpres, Joseph Darantière nous fait une passionnante présentation de ses 18 mois passés en Colombie. Il y aidait un prêtre de la Fraternité Saint-Pierre adonné à une œuvre d'éducation scolaire et humaine proche de Bogotá.

Jeudi 17 septembre : M. Pateau vient donner une petite session de chant à la schola.



Dans le cloître de l'ancien prieuré bénédictin de La Réole



Dimanche 4 octobre : Nos Pères Prieur et Hubert se rendent à l'ordination épiscopale de Mgr Laurent Camiade, nouvel évêque de Cahors et notre précédent vicaire général.

Jeudi 8 octobre : Récolte des noix. Des amis nous prêtent un bras vibreur pour faire tomber les fruits sur des filets. Les bonnes conditions météorologiques, l'irrigation durant l'été, la taille des arbres et surtout... la procession des Rogations ! auront permis une récolte particulièrement bonne en quantité et en qualité : 1750 kg.

Samedi 17 octobre : un groupe d'une vingtaine d'enfants du catéchisme de la paroisse de Castelmoront, dont le curé est un prêtre africain, passe la journée au monastère (photo ci-dessus).

Dimanche 18 octobre : Notre Père Jean-Baptiste célèbre la messe et donne l'homélie des 60 ans de mariage de ses parents, en consonance avec la canonisation des parents Martin à Rome.

Mercredi 21 octobre : Notre frère Lazare travaille (photo ci-contre) à une médaille pour l'anniversaire de la mort au champ d'honneur, il y a cent ans (février 1916) du Lieutenant-colonel Driant.

Dimanche 25 octobre – Fête du Christ-Roi : Après Sexte, cérémonie de vêtements d'oblats. Dans l'après-midi, après une battue dans nos bois, les chasseurs de Saint-Pierre abattent non sans peine et suspense un sanglier de 115 kg. Ils nous en ont promis quelques reliefs...



NOTE DU CELLÉRIER

- Nous vous annonçons dès maintenant l'ordination sacerdotale de notre Frère Jean-Chrysostome, le samedi 11 juin 2016, en la basilique de Bon-Encontre, par notre évêque Mgr Herbreteau. Nous vous donnerons davantage de précisions dans la prochaine lettre.
- Tout retard ayant été résorbé, nous pouvons désormais accepter toutes vos demandes d'intentions de messe, neuvaines ou trentains (utiliser le bon et l'enveloppe ci-joints). D'avance nous vous en remercions. Voici d'ailleurs quelques explications à ce sujet...

Pourquoi faire célébrer des messes ? Faire célébrer des messes,

- c'est d'abord **un acte d'adoration** : car demander à un prêtre de célébrer la messe, c'est participer d'une façon toute spéciale à l'acte qui rend le plus de gloire à Dieu, en s'unissant personnellement au sacrifice du Christ au Calvaire ;
- c'est aussi **un acte de foi** en la valeur infinie de l'offrande du saint Sacrifice, même si nous n'en profitons que d'une manière finie ;
- c'est encore **un acte de charité**, notamment pour le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire ; ces dernières nous en seront éternellement reconnaissantes !

Pour quelles intentions demander des messes ? Toutes les intentions sont bonnes ! Pour demander des grâces ou pour dire simplement merci, pour des vivants ou des défunts, pour des malades ou pour sa santé, pour de jeunes mariés ou pour les vocations, pour l'Église ou pour notre cher pays, etc. On peut d'ailleurs demander de célébrer la messe à telle intention particulière plusieurs jours de suite.

Pourquoi donner une offrande pour la célébration de la messe ? Selon l'usage approuvé par l'Église, tout prêtre peut recevoir une offrande de messe, pour qu'il l'applique à une intention déterminée. Il ne s'agit pas "d'acheter des grâces", mais de subvenir ainsi aux besoins des ministres de l'Église.